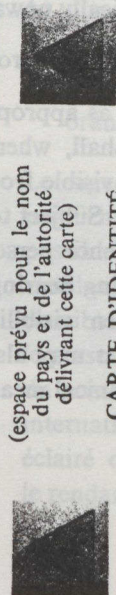


RECTO



(espace prévu pour le nom
du pays et de l'autorité
délivrante cette carte)

CARTE D'IDENTITÉ

du personnel de la protection civile

Nom
Date de naissance (ou âge)
N° d'immatriculation (éventuel)

Le titulaire de la présente carte est protégé par les Conventions de Genève du 12 août 1949 et par le Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I) en sa qualité de
.
.

Date d'émission Carte N°

Signature de l'autorité
délivrante la carte

Date d'expiration

VERSO

Taille	Yeux	Cheveux
Autres signes distinctifs ou informations:		
Détenition d'armes		
PHOTOGRAPHIE DU TITULAIRE		
Timbre	Signature ou empreinte du pouce du titulaire ou les deux	

Fig. 3: Modèle de carte d'identité du personnel de la protection civile (format: 74 mm × 105 mm)